

## Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

## Commission paritaire 1020402: autres enterprises que celles de la province de liege

En vigueur au 01/06/2016 (Dernière actualisation de la page 03/06/2016)

Indexation de 1% en 06/2016. En cas d'indexation en application des CCT sectorielles, les salaires minimums et les salaires réels sont indexés.

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Sous-commission paritaire officielle (SCP 10204).

## 1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 38h

Catégorie	Ancienneté (ans)		
	0	3	5
Manoeuvre	13.3138		
Spécialisé	13.5122		
Spécialisé +	13.6652		
Qualifié	14.0227	15.2938	15.4110
Qualifié +	15.5286	16.0603	16.1604